



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie adopte aujourd'hui un budget de 4.1M\$ pour 2023. Cette année a été une remise en question afin de trouver un équilibre entre les investissements, l'entretien des infrastructures, la qualité des services aux résidents, la reconnaissance de nos employés et la capacité de payer de nos citoyens.

Les investissements rendus nécessaires pour combler les déficits d'infrastructures importants ont engendrés des endettements qui génèrent maintenant un service de la dette plus élevé. L'inflation amène aussi une hausse marquée des dépenses de fonctionnement qui ne peut passer sous silence. Le prix de l'essence a un impact majeur sur nos dépenses qui a elle seule représente une augmentation de plus de 61% comparativement à 2022. Les services offerts pour l'entretien des chemins, le déneigement, la cueillette des matières résiduelles et la vidange des boues septiques sont donc de plus en plus coûteux étant donné le vaste territoire à desservir. Les tarifications des différents services, qui n'avaient connu aucune hausse depuis plusieurs années, augmenteront donc en 2023.

La pénurie de personnel et la concurrence féroce entre les employeurs de la région ont aussi amené une réflexion au sein de la direction et du Conseil qui souhaite éviter le mouvement de personnel. Un rattrapage salarial et une augmentation de 4.1% sera donc offerte aux employés pour 2023 et un mandat pour réviser la structure salariale a déjà débuté afin d'assurer des salaires concurrentiels et éviter la perte d'employés mais aussi afin de favoriser le recrutement de personnel compétent au besoin.

Afin d'éviter des augmentations des taux de taxes dans les dernières années, l'utilisation du surplus a été priorisé. Cet effet boomerang inévitable nous rattrape maintenant. N'ayant plus beaucoup de surplus le Conseil se voit donc dans l'obligation d'augmenter de 8% les taux de taxes pour 2023. Malgré cette augmentation marquée les taux de taxes de la municipalité de Lac-Sainte-Marie demeurent tout de même inférieurs à la plupart des municipalités de notre MRC. Les taux de taxes pour 2023 seront donc :

- 0.6391\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles
- 0.5396\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles
- 0.7242 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles

Il est important pour le Conseil d'assurer une saine gestion des finances afin de prévoir des investissements intelligents, de limiter les dépenses tout en assurant des services de qualité aux citoyens et d'assurer la maximisation des revenus potentiels autres que les taxes. L'année 2023 amènera des réflexions sur une planification à plus long terme qui guidera nos besoins, nos priorités, nos façons de faire et nous donnera des lignes directrices essentielles à une bonne gestion interne mais surtout à des prises de décisions éclairées pour le bien-être de nos citoyens.

Pour le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 le Conseil prévoit des investissements qui pourraient être ajustés selon les besoins :

- **Les investissements en infrastructures**
 - Continuité des travaux sur le chemin de la Montée Jean-Marc;
 - Travaux sur le chemin La Chute;
 - Travaux sur le chemin Pemichangan (en collaboration avec la Ville de Gracefield)
 - Mise-aux-normes de la station des eaux usées (Taxes sectorielles);
 - Installation d'un bloc sanitaire au parc du chemin Lac-Sainte-Marie.

- **Les investissements en bâtiments, véhicules et équipements**
 - Agrandissement des bureaux municipaux;
 - Relocalisation potentielle du garage municipal;
 - Camion 10 roues multifonctionnel (remplacement Inter 07-01);
 - Dix (10) appareils respiratoires;
 - Dégeleuse à ponceaux;
 - Tracteur à gazon.

Merci à tous les membres du Conseil, à la direction générale et aux employés municipaux qui ont fait un excellent travail dans l'élaboration du budget 2023.


Cheryl Sage Christensen, maire

BUDGET 2023

